

Demande d'accompagnement

Afin d'obtenir le formulaire de demande d'intervention :

- RDV sur le site de l'Institut Saint Pierre pour le télécharger directement:
<https://www.institut-st-pierre.com>
- ou nous contacter par mail :
emrp@institut-st-pierre.fr
- ou par téléphone : 04.67.07.75.97



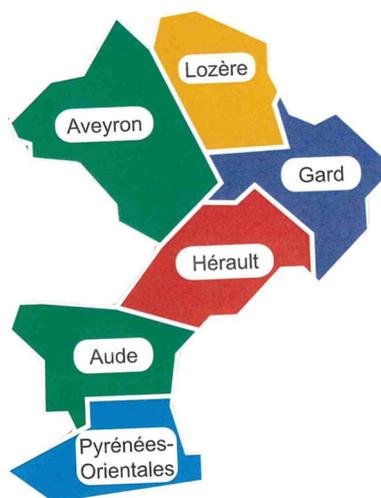
Conditions d'accompagnement

- Être domicilié(e) en OCCITANIE EST
- Accord du représentant légal
- Accord du médecin traitant
- Accord du médecin MPR de l'équipe mobile

ZONE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION OCCITANIE EST

(34, 30, 11, 12, 48, 66)

Selon votre lieu d'habitation, dans ces départements, d'autres équipes mobiles plus proches pourront être sollicitées



Institut
Saint-Pierre

Equipe mobile de réadaptation pédiatrique

371 avenue de l'évêché de Maguelone
34250 Palavas les Flots

Téléphone : 04 67 07 75 97
Email : emrp@institut-st-pierre.fr

Institut
Saint-Pierre



EMRP

Equipe Mobile de Réadaptation Pédiatrique



Equipe mobile de réadaptation pédiatrique ? C'est quoi ?

C'est une unité pluridisciplinaire de réadaptation assurant des **interventions et expertises ponctuelles**, en tant qu'interface entre l'enfant ou l'adolescent, sa famille, son médecin traitant et/ou pédiatre, ainsi que les services hospitaliers et les acteurs libéraux, médico-sociaux ou institutionnels.

Elle peut intervenir :

Lors d'une hospitalisation :

- Apporter l'expertise de MPR sur le lieu du séjour hospitalier
- Favoriser et sécuriser le retour à domicile
- Favoriser la fluidité entre les différents acteurs du soin (hospitalier, SSR, médico-social et libéraux)

A domicile ou lieu de vie ou structure ou lieu de scolarisation :

- Aider à la réorientation du patient vers une structure de soins dans le cas d'une rupture de prise en soin
- Favoriser l'autonomie en respectant le projet de vie de la famille et de l'enfant en situation de handicap ou de perte d'autonomie dans son environnement
- Apporter du soutien aux parents aux aidants en analysant les difficultés techniques, matérielles et ou humaines
- Aider dans les relais de suivi enfant/adulte

L'équipe mobile n'a pas vocation à assurer des soins continus de rééducation.

Comment s'organise votre accompagnement par l'équipe mobile ?

1

Premier contact téléphonique ou par mail, ou téléchargement sur le site de l'Institut Saint Pierre du **formulaire de demande d'intervention à remplir** et à retourner **par mail**.

2

Après **analyse de la demande** par l'équipe mobile, si tous les critères sont remplis, une date d'intervention est fixée avec vous. Que l'équipe puisse ou non répondre à votre demande, elle s'engage à vous répondre dans 3 jours ouvrés.

3

L'EMRP se déplace sur le lieu choisi de visite. L'équipe réalise un recueil de données complémentaires et une analyse de la situation.

4

Une réunion avec l'équipe et les professionnels concernés est réalisée.

5

Une restitution des préconisations et orientations vous sera proposée ainsi qu'à votre médecin traitant.

6

Un suivi des actions peut être proposé suivant diverses modalités: téléconsultation, télésoin, nouvelle visite sur site... permettant une réévaluation de la situation par l'équipe.

Notre intervention est ponctuelle et son financement est assuré par



Quel public concerné ?

Tout enfant et adolescent de 0 à 18 ans vivant à domicile ou étant hospitalisé et présentant une des pathologies suivantes :

- Polyhandicap
- Atteintes neurologiques aiguës (AVC, atteinte tumorale,...) ou chronique avec rupture de soin ou désadaptation /offre de soin
- Atteinte d'origine traumatique (traumatisme crânien, blessé médullaire, amputation, polytraumatisme)
- Pathologies rhumatismales sévères, métaboliques ou génétiques

Composition de l'équipe mobile

- Médecin de médecine physique et réadaptation
- Masseur kinésithérapeute/Coordonnateur
- Secrétaire
- Ergothérapeute
- Assistante Sociale
- Autre professionnel jugé nécessaire par l'EMRP